http://www.jeunesseetdroit.be/jdj/index.php



L'éditorial du JDJ n°428 par Benoit Van Keirsbilck

Les bêtes immondes

L'extrême droite autoritaire, antisémite, raciste, xénophobe, charriant avec elle la haine et le rejet, est largement de retour en Europe et dans le monde.

Les élections récentes en Italie, aux Pays-Bas ou en Argentine, pour ne citer que ces États, montrent qu'elle est aux portes du pouvoir, si ce n'est pas au sein du pouvoir lui-même, avec un projet social à peine caché : détruire la démocratie, qui paradoxalement leur a permis d'arriver là où ils sont.

Leur approche favorite : brandir un ennemi intérieur (ou extérieur), généralement appartenant à des minorités, qui vont être désignées comme la source de tous les maux.

Là où elle n'est pas encore au pouvoir, elle parvient à dicter l'agenda politique et influencer la plupart des autres partis qui estiment devoir courir derrière les thèmes qu'elle impose et ce faisant, lui font son lit encore plus sûrement.

S'il y a bien une chose que les fachos de tout poil, même en costard-cravate détestent, ce sont les contre-pouvoirs (syndicats, société civile, journalistes) et les défenseurs des droits humains qui clairement sont parmi les derniers à résister à cet appel de ces sinistres sirènes.

Une fois au pouvoir, elle s'y accroche, change les règles du jeu et s'adjoint la force publique pour y rester plus longtemps encore en écrasant toute contestation ou velléité de résister. Très peu de pays peuvent se prétendre à l'abri de cette dérive nauséabonde.

Il faut donc plus que jamais se mobiliser, démonter le discours de haine en faisant preuve du maximum de pédagogie et résister face à l'effritement progressif de notre socle démocratique commun.

Heureusement, quelques exemples montrent que la résistance paye ou que les institutions démocratiques sont suffisamment solides pour que toutes les digues ne cèdent pas, même si le passage de la droite extrême au pouvoir laisse souvent des traces indélébiles.

La résistance passe par l'éducation permanente/populaire, l'analyse critique des discours politiques et la critique sans concessions des *fake news* dont la bête immonde continue à nous abreuver.

La tâche est rude, mais le combat légitime et plus que jamais fondamental.

Benoit Van Keirsbilck

Le sommaire du numéro 428

ARTICLES

1

Éditorial : Les bêtes immondes — **Benoit Van Keirsbilck**

3

Tribune : La crise climatique est une crise des droits de l'enfant ! — **Les organisations des droits de l'enfant en Belgique**

5

Le droit au respect de la vie familiale de l'enfant hébergé en famille d'accueil — **Céline Derclaye**

14

La lutte contre les violences faites aux femmes au sein de l'Union européenne : progrès symboliques ou changements structurels ? — **Giulia de Pascale**

DOCUMENTS

22

Avis n° 254 de la **Commission de déontologie de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse**

25

Avis n° 255 de la **Commission de déontologie de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse**

FICHE JDJ

28

Le contrat d'occupation étudiant et les impôts — **Clémentine Joskin**

30

Les délais de procédure applicables aux mineurs poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction en Belgique francophone — **Camille Gambi**

JURISPRUDENCE

35

Trib. fam. fr. (11ème ch.) Bruxelles, 4 octobre 2023 — Tutelle civile - Tutelle MENA - Compétence des tribunaux belges - Loi belge - Enfant de père et mère inconnus - Désignation d'un tuteur civil et d'un subrogé tuteur

38

Bruxelles (VJ 1ère ch. jeunesse), 14 août 2023 — Droit de la jeunesse - Conditions du dessaisissement - Examen médico-psychologique - Échec des mesures protectionnelles - Délai de fixation à l'audience publique — Commentaire de **Déborah Unger**

42

Gand (1ère ch.), 22 décembre 2022 — Responsabilité civile – Gynécologue – Procréation médicalement assistée – Négligence – Échange de spermatozoïdes – Dommage moral – Choc de la découverte de la vérité biologique – Pas de «vie préjudiciable » - Évaluation en équité

42

Cass. (1ère ch.), 16 décembre 2022 — Divorce – Consentement mutuel – Accord de droit familial – Modification – Conditions – Résidence des enfants

JEUNES À DROIT

43

ICI ET AILLEURS

Puisqu'il est nécessaire de rappeler…

«*Un entraîneur sportif qui est présent à une scène durant laquelle un jeune mineur d'âge, qu'il a sous son autorité, est soumis à une humiliation à connotation sexuelle, qui filme la scène et qui n'intervient pas pour y mettre fin, commet un acte qui justifie son licenciement pour motif grave; il ne s'agit pas d'un simple «moment d'égarement*» ni d'une «*blague*» de quelques secondes. (Cour Trav. Bruxelles (4e ch.), 6 juillet 2021, Chr. D.S. 2023, 9, p. 496).

En l'espèce, les faits à connotation sexuelle consistaient à obliger l'enfant à baisser son pantalon pour se voir administrer un suppositoire qui était en fait un tube de pommade, pendant que l'entraîneur filmait la scène.

… qu'on n'humilie pas un enfant (même si on est entraîneur de rugby !)

Aussi fou que ça puisse paraître, il semble nécessaire de rappeler que l'article 8, al. 1 du décret du 3 mai 2019 portant sur le mouvement sportif organisé en Communauté française, modifié par l'article 29 du Décret relatif à l'interdiction des violences à l'égard des enfants dans les structures autorisées, agréées, subventionnées ou organisées par la Communauté française dispose que : «*Le Mouvement sportif organisé s'engage pour une pratique respectant l'intégrité physique, psychique et morale de ses membres et veille à ce que ces derniers soient traités dans le respect de leur personne et de leur individualité et ne soient soumis à aucune forme de violence physique ou psychique*».

Faux…

L'Office des étrangers a envoyé un courrier aux Communes, avec la bénédiction *urbi et orbi* de la secrétaire d'État à la migration afin de les inviter à retirer la nationalité belge à des enfants nés en Belgique de parents palestiniens.

Pourtant, les Communes qui ont octroyé la nationalité à ces enfants n'ont fait qu'appliquer de manière stricte le Code de la nationalité qui dispose que les enfants nés en Belgique, n'ayant aucune autre nationalité avant l'âge de dix-huit ans, sont reconnus comme Belges (disposition qui vise à lutter contre l'apatridie).

… sur toute la ligne…

Ce faisant l'OE et la sous-ministre s'arrogent deux droits qui ne sont pas dans leurs prérogatives :

- 1. les dispositions relatives à l'attribution, l'acquisition et le retrait de la nationalité belge sont régies par le Code de la nationalité belge. L'autorité de tutelle en la matière est le SPF Justice. L'Office des étrangers n'a donc aucun pouvoir d'injonction en la matière.

- 2. La reconnaissance d'un État est un processus complexe en droit international ; même si on peut déplorer que la Palestine ne soit toujours pas un État souverain, reconnu comme tel par les Nations unies, il est certain qu'une quelconque reconnaissance ne peut émaner de l'OE.

… qui plus est, abject

Certes, la lettre date d'avant le massacre du 7 octobre 2023 et la réaction ultra-violente qui s'en est suivie, mais ce courrier vise à créer des apatrides, qui seront dans un statut encore plus difficile.

On connaît l'incompétence de la secrétaire d'État ; on découvre chaque jour un peu plus son caractère abject.

Le VMRI…

On le sait, la Flandre s'est dotée en mars 2023 d'un Institut flamand des droits de l'homme (VMRI), nouvel acteur inutile participant à la prolifération et à la fragmentation des institutions destinées à défendre les droits fondamentaux, ajoutant du désordre institutionnel et du flou auprès des citoyens qui seront encore un peu plus perdus quand il s'agira de faire valoir leurs droits fondamentaux, déterminer où se plaindre et comprendre les compétences des uns et des autres.

… un machin inutile

Cette instance n'a pas été reconnue par GANHRI, l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme qui est l'instance qui accrédite les institutions nationales des droits humains et accorde un statut A ou B selon que l'institution réponde totalement ou partiellement aux principes de pluralisme, d'indépendance et d'efficacité, soit les Principes de Paris (ganhri.org/).

Certains pouvoirs abrogent toute instance indépendante de contrôle des droits humains ; d'autres multiplient les structures inutiles et incompétentes.

Pour l'un et l'autre, le résultat est de n'avoir pas de comptes à rendre.

Un ministre radicalisé…

Le ministre de l'Éducation nationale français propose de sortir les élèves radicalisés de l'école, mesure envisagée en réaction à l'attentat d'Arras (assassinat d'un enseignant par un jeune fanatique violent).

Encore une mesure d'exception, proposée dans l'urgence pour plaire à une frange de l'opinion publique de plus en plus caressée dans le sens du poil.

Quid du droit à l'instruction ? Qui décide de la qualification de radicalisé ? Que fera-t-on de ces jeunes ? Quelle est l'obligation d'éducation et d'intégration de l'État vis-à-vis des exclus ? Comment ne pas renforcer un mécanisme de radicalisation si tant est qu'il est à l'œuvre ?

Certes, c'est en France. Mais la Belgique n'est pas immunisée face à la radicalisation imbécile des édiles.

… et une école démissionnaire

Cette mesure n'est jamais qu'une étape en plus dans la démission de l'école. Dans le même ordre d'idée, 183 élèves ont été exclus, en attendant un conseil de discipline, parce qu'ils auraient perturbé l'hommage (une minute de silence) aux professeurs assassinés par des fanatiques violents, et le Procureur a été saisi de 179 plaintes. Nous qui pensions que l'école avait pour vocation d'éduquer !

La pointe de l'iceberg

Les auditions devant la commission parlementaire d'enquête sur les abus sexuels commis au sein et en dehors de l'Église ont commencé par les associations de victimes qui pointent les trop nombreux obstacles rencontrés par les victimes quand elles cherchent de l'aide.

Seul un tout petit pourcentage (4%) d'entre elles fait la démarche de demander de l'aide. Et quand on sait que 90% des personnes placées dans des centres psychiatriques ont vécu l'inceste, on mesure l'ampleur du problème, mais aussi des enjeux en termes de santé publique. (La DH, 14/11/2023)



Les bésicles de Jiji

Ne l'ébruitez pas

Par son arrêt du 7 juin 2023, aff. T-143/22 (www.curia.eu), le Tribunal de l'Union européenne a jugé une affaire de demande de pension de survie. On lit à son point **3** que « B », ancien fonctionnaire du Parlement européen, « *est décédé le* **[confidentiel]** ». Par contre, au point **6**, on apprend que le **29 mars**, la fille de B, à qui il avait donné procuration, a répondu à l'administration du Parlement que « *son père était décédé* ***deux jours plus tôt*** ».

Courbes et volutes

Dans le village de Lympstone (Devon, Angleterre), on visite une curieuse maison classée du XVIII^{ème} siècle, *A la* ***Ronde*** (en français selon la mode de l'époque), en réalité un prisme de

base hexadécagonale (16 côtés). Le modèle lointain de la **construction circulaire** ? Déception : selon *lesoirimmo* (15 juin), cette expression ne désigne que « *la production de logements qui se base sur le* ***réemploi*** *de matériaux issus d'une* ***démolition*** ».

Le tramway de Champignac

Relisez les aventures de *Spirou et Fantasio* à la grande époque Franquin. Le **maire** de cette charmante bourgade a trouvé son disciple : Ph. Henry (Ecolo), ministre wallon des Infrastructures. Sur le **tram** liégeois (*Le Soir*, 24-25 juin) : « *La* ***médiation*** *a permis de* ***co-construire*** *une* ***feuille de route*** *de* ***finalisation*** *du chantier, et nous allons tous pouvoir enfin* ***profiter positivement*** *de ce projet* ». Pour **79 millions** de rallonge à charge de la Région, on l'espère bien.

Ça tombe dru

- Sans transiger sur la défense de la **langue**, *Elle* (éd. **France**, 1er juin) fait la réclame d'un centre de *fitness* à New York : « *Attention, il faut s'accrocher : ce* ***workout*** *est très* ***challengeant*** ».
- Dans *Le Soir* (8 juin), au sujet de la bataille de kayakistes à Molenbeek-sur-Lesse : « *Le policier n'a visiblement pas* ***intégré*** *les devoirs d'****intégrité*** *qui s'imposent* ». **Intégralement**.
- Et le 12 juin, ce combat naval devient « ***KAYAKGATE*** *– Une procédure disciplinaire ouverte* », ce qui en fait le pendant du « ***kazakhgate*** », l'énorme affaire franco-belge de corruption et de blanchiment.
- Même jour, « *Retards et annulations de* ***trains*** *plus sévèrement* ***cadrés*** ». Dans quelle **photo** ?
- *Ibidem* (13 juin), une citation d'un islamologue : « *L'arrêté royal pris par le* ***ministre*** *de la Justice devrait paraître au* Moniteur *cette semaine.* ***Il*** *sera l'organe représentatif du* ***Culte*** *islamique* ***provisoire*** ». Donc, « **Mister Q** », porte-parole d'un **rite éphémère** ? (merci à Huguette Jones).
- Même jour, au sujet du festival *Les Ardentes*, le bourgmestre de Liège : « *Nous sommes prêts à échanger certains de nos* ***terrains*** *(…) pour que nous devenions les seuls propriétaires du* ***terrain*** ». Cependant, « *aucun* ***terrain*** *d'entente n'a encore été trouvé* ». Sur la **Meuse**, alors ?
- Aussi (16 juin), un billet de l'*AFP* annonce que dans le Doubs, « *une* ***église*** [a été] ***reconvertie*** *en logements sociaux* ». Il y avait trop de doutes quant à sa **foi**.
- Un autre (13 juillet) expose qu'au Portugal, les petits chevaux sauvages « *garranos* », en mangeant la végétation, aident à réduire les risques d'**incendie**, mais que « *leur espèce est menacée d'****extinction*** ». Trop zélés.
- Itou (28 juin), le bureau du Parlement wallon doit se prononcer sur le sort du greffier, mais « *À Namur, on* ***se tait*** *dans toutes les* ***langues*** ». Surtout les **Gaumais**, qui ont pour prudente devise : « *Quand djè n'sais rin, djè m'tâs* ».
- De plus (4 juillet), sur les agressions contre le personnel soignant : « *Infirmière aux urgences depuis près de quinze ans,* [Y] *évoque dix faits de violence physique* ***à son actif*** ». Plutôt « *à son* ***passif*** » ? Exactement ce qu'il ne fallait pas gribouiller.
- En outre (7 juillet), la Commission européenne veut limiter l'accès à la conduite automobile à partir de 70 ans. G. Gilkinet (Ecolo), ministre fédéral de la Mobilité : « *Si* [son] *objectif est d'améliorer la sécurité* ***routière****, elle fait* ***fausse route*** ». Et perdra son **permis**.

- Quant à *La Libre* (13 juillet), elle rapporte qu'à Anderlecht, la police a interpellé, puis **relâché**, un individu qui circulait à **trottinette**, porteur d'un **fusil de chasse**. Après le **casque**, un nouvel **équipement** recommandé ? (merci à Jacques Fierens).
- À *Bonjour Bruxelles* de BX1 (22 juin), le porte-parole du groupe MR à la Chambre : « *Hadja Lahbib n'est pas un **animal** politique, avec une **carcasse*** ». Les autres ont tout **rongé**.
- Le 29 juin, les journaux parlés de *La Première* (RTBF) ont répété que le vaisseau *Virgin Galactic* avait réussi son premier vol commercial, mais sans monter assez haut pour atteindre « *l'**orbite** de la **Terre*** ». Pourtant, nous y sommes déjà… Pour **se mettre** en orbite **autour** de la planète, il faut gagner l'altitude de 200 km., et non 80.